

Le Maillochin



Bulletin municipal • Septembre 2020



Chères Maillochaines, Chers Maillochains,

Je vous remercie de nous avoir reconduits pour un second mandat en nous renouvelant votre confiance.

Nous avons réuni une équipe de femmes et d'hommes, désireuse de s'investir pour la commune.

La crise sanitaire due à la pandémie du Covid 19 que nous venons de traverser a engendré un début de mandat compliqué. Avant notre investiture du 26 mai dernier, nous avons dû y faire face, nous avons eu à mettre en place la fermeture des bâtiments communaux et lieux publics, des achats imprévus de masques, de gel hydro-alcoolique et de protections diverses pour le personnel, organiser la distribution des masques offerts par le Département à chaque habitant.

Durant la période du confinement, de façon à assurer le bon fonctionnement de la commune malgré la crise, un service minimum constitué d'agents, d'élus et de bénévoles a été mis en place.

Afin d'assurer de façon optimale la continuité de tous les services municipaux, nous avons instauré une permanence téléphonique journalière, ainsi qu'une aide aux personnes les plus fragiles pour les aider au quotidien.

Lors de la reprise, nous avons dû élaborer et mettre en place des protocoles sanitaires distincts, pour permettre un redémarrage des écoles, de la micro-crèche et de l'ensemble des services municipaux.

Je tiens particulièrement à remercier toutes les personnes qui nous ont permis de gérer cette crise sanitaire ; ce fut parfois difficile et souvent compliqué mais chacun s'est investi pour le bien de tous.

Le conseil municipal a été installé le 26 mai dernier, ainsi que toutes les commissions. Les projets vont se réaliser quasi normalement.

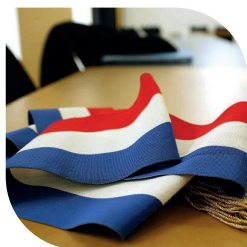
En voici quelques-uns : dépôt du permis de construire pour la transformation de l'école et de la place au Monument aux Morts, insonorisation de la cantine, achat du terrain des Vignates pour la première tranche du lotissement.

Il est à noter que les travaux de la rue du Général-de-Gaulle commenceront début 2021, afin de ne pas perturber les commerces en fin d'année.

En date du 30 juillet, le conseil, après avoir délibéré, décide d'instaurer le dégrèvement exceptionnel de cotisation foncière au profit des entreprises de taille petite ou moyenne des secteurs particulièrement affectés par la crise sanitaire.

J'espère que vous-mêmes et vos proches avez passé au mieux cette période difficile et exceptionnelle, et surtout prenez soin de vous.

Jean-Claude ROBERT
Maire



La vie municipale

Le Conseil Municipal

Installé le 26 mai dernier, le Conseil Municipal est déjà à pied d'œuvre pour s'investir pleinement dans la commune. Les adjoints au maire ont été désignés, de même que les commissions permanentes, consultables sur le site de la mairie.



Jean-Claude ROBERT

Maire

Retraité Grande distribution



Flavie BESSE

Maire-Adjointe en charge
du Centre de loisirs, du
scolaire et du périscolaire

Animatrice socio-culturelle



Philippe GUILLEMAILLE

Maire-Adjoint en charge
des espaces verts, de l'environnement
et de la régie

Agriculteur



Virginie FOY

Maire-Adjointe en charge
du CCAS, des associations,
manifestations et cérémonies



Angelo MORETTI

Maire-Adjoint en charge
de la voirie, des bâtiments,
EDF, GDF, et de l'électricité

Chauffeur-livreur



Patricia LAMBERT

Maire-Adjointe en charge
de l'information, de la communication
et des finances

Retraîtée de la fonction publique



Agnès AUZOUX

Conseillère municipale

Assistante maternelle agréée



Christophe BEQUET

Conseiller municipal

Chargé de lancement



Thierry BOSSAT

Conseiller municipal

Agriculteur



Catherine BRACQ

Conseillère municipale

Commerciale sédentaire



Adrien CUSATI

Conseiller municipal

Couvreur-zingueur



Lucie GUILLEMAILLE

Conseillère municipale

Enseignante



Philippe MICHONNEAU

Conseiller municipal

Ingénieur agronome



Sabine POMAREL

Conseillère municipale

Sans profession



Éric QUINZIN

Conseiller municipal

Responsable Méthode



Laurence REMY

Conseillère municipale

Professeur des écoles



Dominique REMY

Conseiller municipal

Responsable Essai



Virginie SAUTIERE

Conseillère municipale

Directrice commerciale



Arnaud TRIBOU

Conseiller municipal

Agriculteur

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la municipalité à l'échelle de son territoire, le CCAS de Mailly-le-Camp est à l'écoute et à la disposition de tous ceux qui en ont besoin.

Président
Jean-Claude ROBERT

Vice-Présidente
Virginie FOY

Membres
du Conseil municipal
Flavie BESSE
Lucie GUILLEMAILLE
Patricia LAMBERT
Laurence REMY

Membres extérieurs
Pierre BRACQ
Valérie FLAMENT
Alain HUGUIER
Yvette POLGE
Céline TRIBOU

Dates à retenir :

La distribution des colis de Noël s'effectuera le samedi 21 novembre 2020, de 14h00 à 17h00, à la Salle du Stade.

La banque Alimentaire aura lieu les vendredi 27 et samedi 28 novembre 2020 au Maxi Marché.

Le repas de fin d'année pour nos aînés se tiendra le dimanche 17 janvier 2021.

Les services techniques municipaux

Chaque jour, vous les rencontrez ou croisez dans leurs fonctions.

Frédéric MOUREY, Johnny PREVOST, Michel ROUSSEL et Stéphane COMBRAQUE contribuent directement à rendre notre ville plus belle, plus propre, plus pratique.

Cette équipe assure la polyvalence des tâches qui leur sont confiées, et grâce à leurs compétences, chaque problème technique trouve sa solution : plomberie, électricité, soudure, gestion de l'eau ou encore tenue de la déchetterie (selon le planning).

Les services techniques de Mailly-le-Camp ont des missions bien spécifiques :

- entretien de la voirie, des espaces verts incluant les stades dont la superficie globale en tonte peut aller jusqu'à 300 000 m², et cela dès le mois d'avril à fin octobre ;
- entretien et maintenance des biens publics de la collectivité ;
- gestion des serres municipales (semis, plantations, arrosage) ;
- fleurissement de la commune ;
- entretien des cimetières, églises, monuments ;
- réfection des logements communaux vacants et réparations diverses (peintures, carrelages).

La polyvalence des agents est une force. Elle leur permet d'intervenir en soutien de leurs collègues dans tous les domaines.

Les services techniques sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et/ou événements exceptionnels.

A ce sujet, nous vous rappelons qu'il est important pour le bien-être de tous, de respecter les consignes concernant les jours et dates de collectes (sortir vos containers la veille au soir uniquement).

Seules les poubelles fournies par la commune seront vidées, aucun autre sac quel qu'il soit ne sera ramassé.

Tri sélectif • Semaine paire > Sacs jaunes
Les sortir le lundi soir • Ramassage le mardi matin

Semaine impaire > Containers (ordures ménagères)
Les sortir le jeudi soir • Ramassage le vendredi matin



Le calendrier de collecte du 2^e semestre 2020 est disponible en Mairie.

La déchetterie est à votre disposition pour tout autre déchets ou encombrants.

Gestion administrative

Sandra PAREY, collaboratrice du Maire, et l'équipe administrative assurent le bon fonctionnement du service de la commune.

Elles sont notamment chargées de nombreuses missions telles que :

- ✓ le secrétariat du Maire et des élus ;
- ✓ l'urbanisme ;
- ✓ les affaires scolaires (inscriptions à la cantine, crèche, régie cantine.....) ;
- ✓ les affaires générales (état-civil, gestion des élections, recensement militaire, événements sur la commune, colis/repas....) ;
- ✓ l'accueil physique et téléphonique des citoyens ;
- ✓ le portage du repas domicile ;
- ✓ la gestion des réseaux et du service d'eau potable.

L'équipe vous accueille du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 (la mairie est fermée le mercredi après-midi).



Groupe scolaire et périscolaire

Des travaux d'isolation sonore ont été effectués à l'école maternelle et cette installation est désormais effective depuis la rentrée.

En effet, chaque jour, une centaine d'enfants fréquente le restaurant scolaire et le bruit occasionné est vraiment inconfortable, tant pour les enfants que pour le personnel encadrant.

Des panneaux muraux sont installés, permettant de réduire considérablement le brouhaha, afin de déjeuner dans les meilleures conditions.

Nathalie AUDINET et Isabelle VIGUIER, avec l'aide de Christelle FERAT assurent le service du midi, la préparation des repas, la surveillance des enfants et des entretiens des locaux.

Le nombre de repas servis par jour est environ de 105 repas, soit en tout environ 15 000 repas pour une année scolaire. Les repas sont fournis par la Société API.

Isabelle BRUNELLE, agent communal, s'occupe du portage à domicile pour nos aînés et les personnes à mobilité réduite (actuellement, 5 personnes bénéficient de ce service).

Dans le cadre de ses missions, Isabelle assure également la distribution du courrier communal.



L'ATSEM

(Agent territorial spécialisé dans les écoles maternelles)

Les ATSEM, Thy BARBE et Elodie RIVIÈRE assistent les enseignantes pour l'accueil et l'hygiène des enfants, l'aide pédagogique, et gèrent la propreté des locaux ainsi que du matériel de la classe.

Elles assurent également le périscolaire ou la garderie.

Environ 50 enfants fréquentent la garderie le matin, et 30 enfants le soir.

Horaires de la garderie	
Matin	7h00 > 9h00
Midi	12h00 > 14h00
Soir	17h00 > 18h30

Les agents d'entretien

Une mission importante pour l'hygiène et le bien-être des enfants, mais aussi de tous.

Un nettoyage parfait en milieu scolaire n'est pas un acte anodin et les agents chargés de l'entretien des écoles sont indispensables au bon fonctionnement des établissements.

3 agents interviennent chaque jour (y compris le mercredi) pour assurer l'entretien complet de tous les locaux : salles de classe, cantines, sanitaires, salle de jeux. Rien n'est laissé au hasard : Meggy LANCELIN et Isabelle BRUNELLE y veillent !

De même, il faut gérer le nettoyage de la salle des fêtes ainsi que celui de la maison médicale. Isabelle VIGUIER et Meggy LANCELIN sont chargées de la salle des fêtes, qu'elles nettoient tous les vendredis de 6h30 à 9h30.

Quant à la maison médicale, c'est Nathalie CELESTE qui intervient tous les jours, de 6h30 à 7h30. Et tous les soirs, Nathalie assure également l'entretien de la mairie.



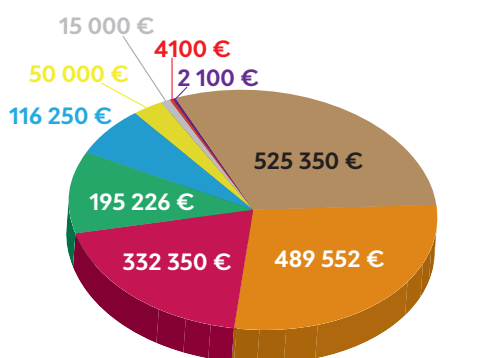
Finances

Le budget de la commune

Le 23 juin dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget général, qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à **1 729 928 €** en section de fonctionnement et à **2 325 030 €** en section d'investissement.

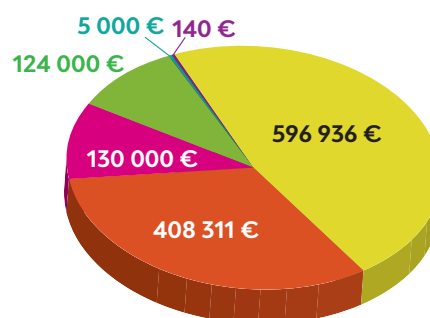
Fonctionnement

Dépenses



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement
- Opération d'ordre de transfert entre sections

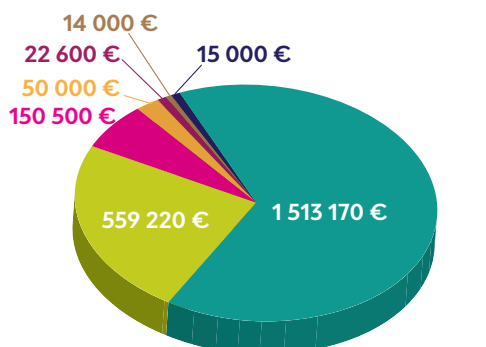
Recettes



- Atténuation de charges
- Vente de produits fabriqués
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels (0 €)
- Opération d'ordre-travaux en régie (0 €)

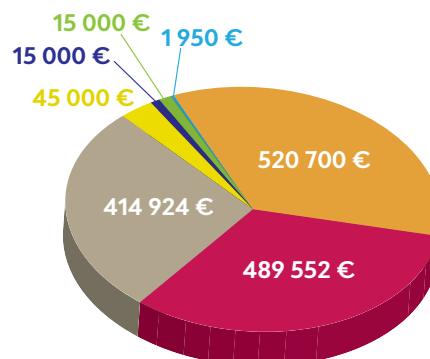
Investissement

Dépenses



- Immobilisations incorporelles
- Subventions d'équipement versées
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Dépenses imprévues
- Emprunts et dettes assimilés
- Opérations patrimoniales

Recettes



- Subventions d'investissement
- Dotations, fonds divers et réserves
- Emprunts et cautions
- Cession biens
- Virement de la section d'exploitation (recettes)
- Opération d'ordre de transfert entre sections
- Opérations patrimoniales



La vie à Mailly

Recensement 2020

Pour la première fois depuis le recensement de 1954, le nombre d'habitants de Mailly-le-Camp s'élève à plus de 2 000 personnes, soit 2 038 au total, pour une superficie de 42,7 km².

Cette hausse de la population est due d'une part, à la création d'un nouveau régiment de l'Armée de Terre avec une augmentation de ses effectifs, et d'autre part à l'attractivité de la commune.

Évolution de la population

1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2005	2010	2015	2017	2020
2 123	1 448	1 490	1 593	1 589	1 375	1 423	1 614	1 777	1 561	1 579	2 038
49,7	33,9	34,9	37,3	37,2	32,2	33,3	37,7	41,6	36,5	37,0	47,7

En rouge : densité moyenne (habitant / km²).



Zoom sur...

La micro-crèche municipale L'Envol

La micro-crèche est une structure municipale, administrée par un personnel encadrant dûment qualifié.

Depuis son ouverture en avril 2019, elle a accueilli une trentaine d'enfants. L'équipe de la micro-crèche est composée de 5 personnes : une directrice, une éducatrice de jeunes enfants ainsi que des professionnelles de la petite enfance.

Lieu de vie destiné à l'évolution des enfants, la micro-crèche permet aux petits bambins d'acquérir progressivement de nombreuses capacités à travers le jeu.

La structure accueille les tout-petits âgés de 10 semaines à 3 ans révolus (c'est-à-dire au jour anniversaire des 4 ans).

La micro-crèche propose deux modes d'accueil, l'un régulier lorsque les besoins sont connus à l'avance et récurrents. Un contrat est alors établi sur la base d'un nombre d'heures mensuelles.

Le second, occasionnel lorsque les besoins sont ponctuels, une procédure de réservation est mise en place à cet effet.

Un accueil d'urgence est possible sous certaines conditions exceptionnelles.

Les enfants porteurs de handicap et/ou de maladies chroniques peuvent être accueillis avec un projet d'accueil individualisé, selon des modalités à déterminer entre la famille, la Directrice et les partenaires associés à la prise en charge de l'enfant.

Pour faire connaissance, une période d'adaptation est obligatoire. Elle permet à l'enfant d'appréhender un nouvel environnement et aux parents de créer un lien avec les professionnels qui s'occuperont de leur enfant.

Les pré-inscriptions se font en mairie, deux commissions d'attribution des places ont lieu en principe, en octobre et en mai.

Les horaires sont les suivants : de 7h00 à 18h30, du lundi au vendredi.

📍 Micro-crèche L'Envol
3, rue des Écoles
Mailly le Camp

De gauche à droite, Anne, suivie de la Direction, Maud VILLARD, Directrice, Mélanie, Lise et Mélissa

Événements

Cérémonie du 14 juillet 2020 Les pompiers à l'honneur

La commémoration du 14 juillet dernier a été marquée par la présence des sapeurs-pompiers. Cette année, Noémie PAILLET, Julie BOSSAT, Yannick MOURER et Fabien BARROIS ont été promus au grade supérieur.

Laurent MARLIER s'est vu décerner la Médaille des 20 ans. Un geste de reconnaissance pour leur courage et leur bravoure.

Sapeur-pompier, c'est un engagement au quotidien au service des autres.

A chaque commémoration, le premier bataillon de Chasseurs à pieds « Le Centac » est présent aux cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre. Et pour ces occasions, le fanion est exposé.



Futurs projets

➤ Le Monument aux morts (14-18) sera entièrement restauré et rénové.

Les travaux sont prévus en fin d'année 2020.

➤ Place de l'ancienne école

Deux espaces commerciaux seront créés dont un accès pour Personnes à Mobilités réduites.

Informations

→ Changement de facteur

Départ de notre facteur vers de nouvelles fonctions, nous lui souhaitons bonne route, afin de faciliter le travail de son remplaçant, nous vous demandons de bien vouloir inscrire vos noms et prénoms sur vos boîtes à lettres.

→ Paiement en ligne

Prochainement, un nouveau mode de paiement sera mis en place pour le règlement du périscolaire et de la crèche (garderie, cantine...). Vous pourrez retrouver toutes les informations sur le site de la ville : www.maillylecamp.fr

→ PanneauPocket

Afin de compléter le mode d'information de la commune, une nouvelle application est disponible. Il suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur vos téléphones portables.



→ Horaires d'hiver des déchetteries (les déchetteries sont fermées les jours fériés)

Déchetterie d'Arcis-sur-Aube • Horaires d'hiver : du 1 ^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021							
Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	FERMÉ	9h00 > 12h00	9h00 > 12h00	9h00 > 12h00	9h00 > 12h00	9h00 > 12h00	FERMÉ
Après-midi	FERMÉ	14h00 > 17h00	14h00 > 17h00	14h00 > 17h00	14h00 > 17h00	14h00 > 17h00	FERMÉ

Déchetterie de Nogent-sur-Aube • Horaires d'hiver : du 1 ^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021							
Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Après-midi	15h00 > 17h00	FERMÉ	15h00 > 17h00	FERMÉ	15h00 > 17h00	14h00 > 17h00	FERMÉ

Déchetterie de Mailly-le-Camp • Horaires d'hiver : du 1 ^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021							
Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Après-midi	15h00 > 17h00	FERMÉ	15h00 > 17h00	FERMÉ	15h00 > 17h00	14h00 > 17h00	FERMÉ

→ N'oubliez pas de faire en Mairie

- ✕ Votre changement d'adresse
- ✕ Votre inscription sur la liste électorale
- ✕ Votre recensement militaire

Le métier de Fontainier

L'entretien des fontaines : ça ne coule pas de source. Il faut s'en occuper et c'est Johnny qui veille au grain.

Le fontainier assure le bon fonctionnement des réservoirs et des canalisations, afin que le consommateur bénéficie d'une eau de qualité à la bonne pression. Responsable de l'exploitation et de l'entretien du réseau de distribution d'eau potable, il contrôle les réservoirs, les canalisations et vérifie les ressources en eau : le niveau d'eau dans les cuves et dans les bâches de stockage.

En mesurant le taux résiduel de chlore dans l'eau et le taux de calcaire, le fontainier contrôle également l'efficacité de la chloration. Il ajoute chaque semaine 6 litres de chlore et 5 litres d'anti-calcaire dans les 2 cuves (d'un volume de 250 litres chacune).

Parmi ses nombreuses missions, le fontainier gère aussi le relevé de débit des pompes immergées, le nombre d'heures de fonctionnement de ces pompes et la mesure des nappes phréatiques.

La commune de Mailly assure la distribution de l'eau depuis 1939, et ce sont près de 900 habitants du territoire qui sont desservis par le réseau communal.

La longueur totale du réseau d'eau potable est de 12,11 km, les ressources en eau proviennent de 2 forages avec des pompes de capacités de pompage de 30 m³ par heure.

Tous les 3 mois l'ARS (Agence Régionale de Santé) contrôle les réseaux de distribution, soit à la station de pompage (eau brute), soit au château d'eau, d'où l'eau part directement chez le consommateur.

Un nettoyage complet du réservoir a lieu une fois par an pour améliorer la qualité de l'eau potable. La synthèse des analyses effectuées fait apparaître que l'eau de la commune est réputée de bonne qualité, tant au niveau bactériologique, qu'au niveau des nitrates.

Pour l'année 2020, il n'y aura pas d'augmentation de tarif concernant le m³ d'eau.



La gestion du service de l'eau est assurée par Johnny PREVOST, agent des services techniques



Projets et travaux

Il est prévu de poursuivre le programme de renforcement de la défense incendie et le remplacement de branchements plomb dans la rue du Général-de-Gaulle, de l'intersection avec les rues Pasteur et Saint-Martin jusqu'au Camp Militaire.

Le projet consiste au renforcement du réseau d'eau et de défense incendie comprenant :

- le remplacement de la conduite existante par une conduite PVC de diamètre 140 ;
- le remplacement de 71 branchements ;
- la fourniture et pose d'un poteau incendie.

Le coût de cette opération est estimé à **152 600,00 € HT**.

Rappel

Pour les nouveaux arrivants à Mailly-le-Camp, la demande d'ouverture du compteur d'eau se fait à la Mairie.

De même pour un départ, la clôture du compteur se fait après le relevé de celui-ci.

Directeur de publication :
Jean-Claude ROBERT, Maire

Tirage : 750 exemplaires
Dépôt légal : Septembre 2020

PAO, mise en page et impression :
Lemaire & Thiébaud Imprimeurs - Sézanne

Crédit photos : Mairie de Mailly-le-Camp